



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/AC.35/1998/25
18 mai 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DU CONSEIL DE SÉCURITÉ CRÉÉ
PAR LA RÉOLUTION 1160 (1998)

Note verbale datée du 13 mai 1998 adressée au Président
du Comité par la Mission permanente de l'Ukraine auprès
de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1160 (1998) du 31 mars 1998 et, comme suite à la note verbale du Président du Comité en date du 16 avril 1998, a l'honneur de l'informer que le Gouvernement ukrainien a pris les mesures nécessaires pour donner effet aux dispositions pertinentes de la résolution 1160 (1998).
